

**Journée d'étude organisée par la SIHFLES**  
(Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde)  
**et l'équipe DILTEC (DI**dactique des Langues, des **TE**xtes et des Cultures)  
**de l'Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle**

**Le 23 mai 2008, à la Sorbonne (DFLE)**  
**46 rue Saint-Jacques, 75005 Paris - 3<sup>e</sup> étage, salle M**

**De l'École de Préparation des Professeurs  
de Français à l'Étranger à l'UFR DFLE  
Histoire d'une institution (1920-2008)**

**Programme**

8h. 30 – 9h. Accueil

9h. – 9h. 40. **Michel Berré** (Université de Mons-Hainaut) et **Dan Savatovsky** (Université de Bourgogne) : Présentation de la journée

9h. 40 – 10h. 20. **Jean-Claude Chevalier** (Université Paris 8) :  
*Ferdinand Brunot et la création de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger*

Pause

10h. 40 – 11h. 20. **Henri Besse** (ENS LSH, Lyon) :  
*'La méthode Marchand' ou le parcours professionnel d'un chargé de cours à l'EPPFE  
durant l'entre-deux-guerres*

11h. 20 – 12 h. **Monique Léon** et **Pierre Léon** (Université de Toronto) :  
*Le couple Fouché-Mercier ou l'art de la maïeutique*

Pause déjeuner

14h. –14h. 40. **Valérie Spaëth** (Université de Poitiers) :  
*Alliance française et EPPFE : l'universalité du français en question ?*

14h. 40 – 15 h. 10. **Daniel Véronique** (Université de Provence) :  
*De l'EPPFE à l'IPFE : une didactique du FLE en actes (période 1945-1970)*

Pause

15 h. 30 – 16 h. 10. **Michel Berthet** (Université Paris 3) :  
*De la linguistique appliquée à la didactique des langues et des cultures*

À partir de 16 h. 10. **Table ronde** présidée par **Jean-Louis Chiss** (Université Paris 3)

Participants :

**Fumiyo Anan** (Université des Langues Étrangères, Nagasaki), **Daniel Coste** (ENS LSH, Lyon),  
**Enrica Galazzi** (Université Catholique de Milan) et **Bernard Quemada** (EPHE, directeur d'études  
honoraire)

Entrée libre dans la mesure des places disponibles. La journée sera suivie d'un cocktail.

Il est souhaitable de s'inscrire. Contacts : [dan@savatovsky.net](mailto:dan@savatovsky.net) et [berre.michel@scarlet.be](mailto:berre.michel@scarlet.be)

**Argument.** Sous les noms successifs d'*École de Préparation des Professeurs de Français à l'Étranger* (EPPFE, 1920-1945), d'*École Supérieure de Préparation et de Perfectionnement des Professeurs de Français à l'Étranger* (ESPPFE, 1945-1963), d'*Institut des Professeurs de Français à l'Étranger* (IPFE, 1963-1971), d'*UER d'Études Françaises pour l'Étranger* (EFE, 1971-1985) et enfin, depuis 1985, d'*UFR de Didactique du Français Langue Étrangère* (DFLE), l'institution à l'histoire de laquelle la SIHFLES et le DILTEC consacrent cette journée d'étude a été la première – et longtemps la seule – de ce type en France, au sein de l'Université. Ces changements de dénomination ne doivent pas laisser indifférents les historiens qui s'attachent à la fois à la genèse des institutions d'enseignement et à celle des disciplines enseignées. *École, École supérieure, Institut d'Études*, et in fine *Unité d'Études (puis de Formation) et de Recherche*, l'EPPFE – convenons, pour faire court, de la désigner sous son premier nom – est entrée par étapes dans le droit commun universitaire, perdant peu à peu son statut d'école simplement rattachée à la Faculté des Lettres de Paris pour se transformer en département d'enseignement supérieur à part entière, à la fois lieu de formation et de recherche. Car, si l'EPPFE et ses héritières n'ont jamais cessé de former à un métier, il est devenu pensable, à partir d'un certain seuil, non seulement que l'initiation à la recherche fasse partie du « perfectionnement » et de la « préparation » à ce métier, mais aussi que l'on puisse devenir chercheur dans le domaine du français-langue-étrangère sans nécessairement se destiner à (l')enseigner.

C'est pourquoi, s'agissant de l'histoire des disciplines, le passage de la formule *français à l'étranger* à celles d'*études françaises pour l'étranger*, puis de *français langue étrangère* mérite également d'être relevé. Être professeur de français à l'étranger en 1920, c'est d'abord être professeur de français. La question de savoir où et devant qui les étudiants iront enseigner la langue, la littérature et la « civilisation » françaises n'est pas encore préjudicielle. Sans doute n'est-elle pas négligeable et, si l'on compare les premiers programmes en vigueur à l'EPPFE à ceux des facultés des lettres, des différences marquées apparaissent : « exercices de conversation », de « prononciation » et « cours d'initiation aux méthodes françaises d'enseignement » offerts aux étudiants de l'EPPFE d'origine étrangère (la mineure partie d'une promotion, au début) ; ou bien cours de savoir-vivre proposés aux étudiants d'origine française (ils devront représenter « dignement » la France dans d'autres pays). Mais les professeurs de l'École viennent pour partie de la Sorbonne et, dans l'ensemble, à ces différences près, les contenus d'enseignement et les exercices pratiqués sont les mêmes ici et là – exercices où figurent en très bonne place la dissertation littéraire et l'explication de textes ; contenus dominés par l'histoire littéraire et l'histoire culturelle de la France. Avec *études françaises pour l'étranger* puis, surtout, *français langue étrangère*, nous avons affaire à des glissements importants. Les « études françaises », ce n'est ni le *français* tout court (terme en usage à l'école primaire et au lycée) ni les *Lettres* (en usage dans l'enseignement supérieur et les concours de recrutement des professeurs de français en France – Agrégation et CAPES). C'est un domaine dont les contours, la spécificité ou l'autonomie se dessinent par étapes. Il n'est plus question, d'autre part, d'enseignement à l'étranger, mais bien d'études pour l'étranger – « l'étranger » pouvant alors désigner aussi bien les pays étrangers que les étrangers en France. C'est-à-dire, parmi ces derniers, ceux qui viennent y apprendre à enseigner le français afin de l'enseigner plus tard ailleurs : ils forment dorénavant la majorité d'une promotion et le cursus qu'ils suivent à l'UER d'Études Françaises, déjà très différencié au cours de la période immédiatement précédente, tend à se différencier de plus en plus. Mais également ceux qui vont apprendre le français en France (ou chercher à le parfaire) : les futurs élèves eux-mêmes, de condition sociale ou d'âge très divers, qui – quels que soient leur pays d'origine et le lieu de leur scolarisation – n'ont pas le français pour langue première. Qu'on ait fini par dire, pour désigner l'objet de ces apprentissages, « français-langue-étrangère » et « français-langue-seconde » (et non plus « français comme langue étrangère » ou autres expressions semblables), ce figement, l'opacité de cette formule sont aussi le signe qu'une dénomination académique est arrêtée et que le champ d'enseignement et de recherche qu'elle recouvre est en passe de détenir la consistance d'une discipline. D'importantes évolutions dans les méthodes et les programmes se sont alors déjà produites un peu partout, avec un apprentissage linguistique (puis de la linguistique) renforcé – évolutions que les derniers changements de nom de l'EPPFE ont sanctionné à maints égards.

Le glissement le plus récent, le plus net sous cet aspect, c'est le passage à la désignation *Didactique* (du français langue étrangère). Une discipline s'est constituée, la didactique des langues, et – on le sait – celle des langues étrangères a tenu une place importante dans sa constitution. Les professeurs et les chercheurs de l'ESPPFE / IPFE / UFR DFLE et nombre de leurs anciens étudiants (devenus en majorité professeurs, à leur tour) ont joué un rôle pionnier dans la disciplinarisation de la didactique des langues ou, comme on dira plus tard à l'UFR DFLE, de la « didactologie des langues-cultures ». Au cours de cette journée d'étude, à travers un ensemble de contributions historiques et épistémologiques, nous nous donnons pour but de préciser ce rôle, de montrer dans quelle mesure, sous quelles formes et quelles conditions, à différents moments de son histoire, grâce à ses méthodes d'enseignement et à leur diffusion dans le monde, grâce aux travaux de recherche menés en son sein ou dans sa mouvance, l'institution dont nous visons à retracer l'histoire a pu participer à ce processus. Entreprise de mémoire, faisant une large place au témoignage – la plupart des contributeurs enseignants, ont enseigné et/ou étudié à l'ESPPFE, à l'IPFE ou à l'UFR DFLE ; et, en même temps, réflexion sur l'émergence d'un dispositif et d'un savoir disciplinaires et sur leurs transformations.